



Marloie, le 29 avril 2009

<p align="center">Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural du 24 avril 2009, à l'école communale de Houyet</p>
--

Présents : M. PETIT Yvan, Bourgmestre et Président;
Mmes et Ms. JAMIN Nathalie, ROBA Fabienne, ROUARD Didier, LONNOY
Christophe, PLAQUETTE Lionel, CARNOT David, ARNOULD Muriel,
PAULUS René, MAIRIAUX Pierre, GILLARD Jean, RATY Guillaume, LISSOIR
Julien, DETHISE Jean, ADNET Achille, PETIT Hugues, DELVILLE Bernard,
LEBRUN Jacques, LISSOIR Colette, LEFEBVRE Jean, GILSON Philippe,
DARON Thierry, JADOUL Stéphane, STASSIN Jacques, BASSIAUX Ginette,
HAUTOT Georges, CLAUDE Patricia, MINGEOT Christiane, ROSIERE
Olivier, MATZ-MATHIEU Micheline, CHARLIER André

M. GOBLET Nicolas, employé communal en charge du développement
rural ;
Mmes Florence MOMIN et Sylvie TRUSSART du Bureau Economique de la
Province de Namur (BEPN);
M. Jean-Christophe SIMON, Mmes Anne-Audrey WAUTERS et Marie-Cécile
WARZEE, agents de développement FRW.

Excusés : Ms. LEDENT Pierre, LAMBERT Christian, CLEENDERS Jacky,
PERPETE Patrick.

Après avoir salué toutes les personnes présentes, Jean-Christophe SIMON rappelle les objectifs de cette rencontre: avaliser une première proposition de stratégie de développement qui aidera la CLDR à s'orienter ultérieurement dans les groupes de travail (GT). Non définitive, cette proposition de stratégie évoluera et s'enrichira des nouveaux éléments qui émergeront des GT. Perçue comme l'aboutissement des séances antérieures, cette rencontre fait le point sur les priorités proposées par la CLDR.

Cette réunion se déroulera en **quatre temps** :

- 1° Présentation de la stratégie et des objectifs de développement. (S.TRUSSART, BEPN)
- 2° Questions-réponses et débat.
- 3° Principes des groupes de travail et proposition de calendrier. (J-C SIMON, FRW)
- 4° Analyse ciblée du village de Houyet. (F.MOMIN et S.TRUSSART, BEPN)

1. PRESENTATION DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

Les défis et les objectifs de développement présentés par Madame TRUSSART font également l'objet d'un document écrit distribué en séance. Ils sont issus de l'analyse socio-économique du territoire, de la consultation citoyenne et du travail effectué par la CLDR. A partir de ces cinq défis, le BEPN, en partenariat avec la FRW et la commune, a identifié 25 objectifs de développement ambitieux pour une période de 10 ans. Certaines thématiques (vie associative, tourisme, mobilité, social...) font l'objet d'un défi à part entière ; d'autres thématiques y sont présentes de manière transversale (emploi, économie...).

DEFI 1	
Parions qu'en 2020 Houyet sera une commune où la vie associative et culturelle sera coordonnée, riche et accessible à tous.	
	Objectifs de développement
1	Développer des espaces et des événements sportifs et culturels fédérateurs à l'échelle de la commune
2	Coordonner la vie associative. Faire connaître et partager à l'ensemble de la population les diverses associations et activités, tout en préservant les spécificités de chacune
3	Soutenir les écoles au sein des villages et tisser des liens entre elles

DEFI 2	
Parions qu'en 2020 Houyet sera un « haut lieu touristique » en phase avec la nature !	
	Objectifs de développement
4	Mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel
5	Renforcer et développer qualitativement les structures, acteurs et équipements touristiques existants et en créer de nouveaux
6	Exploiter durablement les multiples ressources liées à la rivière
7	Intégrer la Donation royale dans le développement touristique et dans la conservation de la nature
8	Intensifier la promotion et la communication touristiques
9	Encourager et soutenir la diversification agricole via des produits touristiques ludiques et éducatifs
10	Créer des nouveaux produits touristiques, notamment en valorisant le passé

DEFI 3	
Parions qu'en 2020, Houyet sera une commune où la qualité de vie sera telle que tout le monde s'y sentira bien. Houyet, une commune qui fera « envie »	
Objectifs de développement	
11	Amplifier les politiques de lutte contre les nuisances et de sensibilisation aux incivilités
12	Réhabiliter les cancrs existants et en prévenir l'apparition
13	Gérer l'urbanisation pour conserver une consommation parcimonieuse et réfléchie du territoire
14	Intensifier la politique de création et d'amélioration des espaces publics
15	Optimiser l'intégration des grandes infrastructures (agricoles, artisanales, énergétiques), en cohésion avec l'habitat
16	Intégrer les énergies renouvelables dans le quotidien des houyetois

DEFI 4	
Parions sur la mobilité : en 2020 Houyet sera une commune accessible pour tous, par tous et partout	
Objectifs de développement	
17	Combattre l'isolement en développant la mobilité « pour tous »
18	Mener une politique globale et cohérente en faveur d'une mobilité douce
19	S'ouvrir à la multimodalité
20	Sécuriser les villages traversés par les nationales
19	Améliorer les transports publics et les possibilités de liaison entre les différents villages

DEFI 5	
Parions qu'en 2020, Houyet sera une commune dans laquelle toutes les générations et toutes les catégories sociales trouveront une qualité de vie adaptée à leurs besoins, à leurs projets	
Objectifs de développement	
21	Favoriser l'autonomie des personnes du 3 ^{ème} âge
22	Développer l'accessibilité aux services pour tous
23	Permettre aux jeunes en début de vie active de s'installer et/ou de rester vivre dans la commune
24	Intégrer l'ensemble des catégories sociales à la vie communale
25	Permettre à la jeunesse de s'épanouir au sein de la commune

QUESTIONS- REFLEXIONS- REMARQUES

Q1 : Les défis ratissent large, pourquoi ?

Cette grande ouverture est souhaitée dans les défis pour permettre à toutes les idées de projets et actions de s'y intégrer.

Q2 : La numérotation dans les défis fixe-t-elle les priorités?

R : Non, c'est juste une organisation pratique de la matière.

Q3 : Le « 2020 » dans les défis laisse-t-il supposer qu'on a bien le temps... ?

R : Il s'agit d'un exercice de « prospective ». Le PCDR est un outil dont la validité peut atteindre 10 ans. Les défis et les projets et actions qui en découlent sont donc à considérer dans le long terme.

Toutefois, des actions et projets sont menés en continu par divers acteurs (publics, privés et associatifs) qui concourent déjà à la dynamique de développement communal. Ceci dit, à ce stade, on peut rêver un peu, le terme défi est à considérer dans le long terme.

Q4 : Quel sera l'impact du pouvoir public dans tout ça? Est-ce possible d'en limiter la responsabilité?

R : Il faut bien insister sur le fait que beaucoup de choses ne relèvent pas directement des instances communales. Ce qui ressort des citoyens, des associations sera également répertorié dans cette opération de développement. Mais le pouvoir public est notamment là pour permettre l'émergence de projets et de dynamiques citoyennes.

Q5 : Ici, à la CLDR, on travaille dans une bulle, comment faire pour que ces objectifs, ces défis deviennent des objectifs de toute la population communale? Quelles seront les techniques utilisées ?

R : Pour rappel, la CLDR a un rôle de relais essentiel envers la population. D'autre part, les GT sont ouverts à tous et les démarches de communication vont être multipliées pour sensibiliser le plus grand nombre. De plus, pour tenter de toucher toutes les classes d'âges, la FRW va consulter les jeunes de 12 à 18 ans et réalisera un travail avec les écoles pour les enfants de 6 à 12 ans. Mais il ne faut pas se leurrer, la participation citoyenne reste une sorte d'inaccessible étoile...

Rem1 : Il est nécessaire d'induire de la transversalité et des passerelles entre les défis, pour se concentrer sur les réelles priorités (emploi, mobilité, logements).

→ La plupart des projets seront pensés de manière transversale pour répondre conjointement à différents défis et objectifs. Ex : Maison de village de Finnevaux alliant objectif « convivialité » avec objectif « énergie » (panneaux photovoltaïques)

Rem 2 : La sécurité mérite d'être abordée largement. Il est important de ne pas uniquement l'approcher en terme de sécurité routière mais aussi de prendre en compte d'autres aspects, comme le manque de présence de la police, la disparition des gardes-champêtres, des gardes forestiers et du manque de proximité.

→ Jean-Christophe SIMON explique qu'à ce stade le thème de la sécurité a été repris dans le défi 3 : Parions qu'en 2020, Houyet sera une commune où la qualité de vie sera telle que tout le monde s'y sentira bien. Houyet, une commune qui fera « envie » - objectif 11 : Amplifier les politiques de lutte contre les nuisances et de sensibilisation aux incivilités, et dans le défi 4 : Parions sur la mobilité : en 2020 Houyet sera une commune accessible pour tous, par tous et partout - objectif 20 : Sécuriser les villages traversés par les nationales. Les formulations pourront être affinées et enrichies par la suite.

Monsieur Yvan PETIT aborde la restructuration de la police depuis 2004 et son impact sur Houyet. Le problème de proximité doit être davantage pris en considération. La recherche, notamment avec Monsieur DUBOIS (agent de proximité), de moyens qui peuvent remédier aux différentes nuisances est en cours mais nécessitent une approche spécifique et approfondie.

→ Il est important d'insister sur la place de la prévention et de la répression mais aussi de conscientiser la population à la vie en société au besoin de dialogue au sein des villages.

Q6 : Quels sont les moyens de la CLDR de relever le défi 2 : « Parions qu'en 2020 Houyet sera un « haut lieu touristique » en phase avec la nature ! », objectif 5 : renforcer et développer qualitativement les structures, acteurs et équipements touristiques existants et en créer de nouveaux ? Il ne faut pas oublier que la logique économique du tourisme est très forte.

R : Ce ne sont pas vraiment les moyens de la CLDR mais plutôt ceux de la commune, des associations, des acteurs locaux et des citoyens qui doivent être mobilisés pour relever les défis. Le développement rural peut réaliser des projets matériels conséquents mais aussi engendrer une série d'actions via la dynamique citoyenne.

Q7: Quel est pour les 25 objectifs le poids en termes d'investissements et de priorités ?

- Il y a des petits projets réalisables avec des moyens facilement mobilisables. Les GT affineront les idées de projets et la CLDR en évaluera ultérieurement la pertinence et les priorités.
- Monsieur Y.PETIT précise que cela dépend aussi des matières dans lesquelles on va travailler. Il n'y a pas que les subventions accordées par le Développement Rural, il faut aussi tenir compte des possibilités du Ministère de l'équipement et des Transports (MET), du Commissariat Général au Tourisme... Monsieur PETIT reprend l'exemple du hall-relais à Celles, mis en place par le BEPN et fonctionnel assez rapidement. Il revient également sur les éléments porteurs de Houyet. Le patrimoine doit être mis en valeur, car il améliore le cadre de vie des habitants tout en intégrant le développement des aspects touristiques.

Q8 : Comment allez-vous travailler à partir de ce listing d'objectifs ? Comment définir les projets et les transformer en actions ?

R : Ce sont les participants aux GT et la CLDR qui vont travailler pour établir des objectifs opérationnels et des projets qui permettent d'atteindre ces objectifs.

Q9 : Comment s'organiser pour constituer les groupes de travail en veillant à ce qu'ils soient représentatifs de la population de tous les villages?

R : On va communiquer le mieux possible avec la population. Plusieurs supports vont être mis en place pour annoncer les thèmes et les dates des groupes de travail :

- Le site internet de la commune
- Des affiches
- Des communiqués de presse
- Des toutes-boîtes
- Envoi d'emails
- **Courriers postaux** envoyés à toutes les personnes rencontrées lors des réunions d'information-consultation, ainsi qu'aux personnes ressources.

2. LE POINT SUR LA VISITE DE TERRAIN DU 26 AVRIL 2009

Etant donné le faible nombre de réponses positives reçues à la date limite d'inscription (9 réponses sur 56 invitations), la visite de terrain est annulée. Etant donné la difficulté de trouver en séance une formule et une date qui conviennent au plus grand nombre, une nouvelle proposition sera faite lors de la CLDR du 18 juin.

3. DES GROUPES DE TRAVAIL : POURQUOI, COMMENT, QUAND ? (JC. SIMON, FRW)

Les groupes de travail sont ouverts à tous, membres de la CLDR ou pas. Ils sont l'occasion d'approfondir le diagnostic sur un thème précis, de nourrir les défis et les objectifs et d'envisager des projets et actions qui y répondent. Il est vivement souhaitable que les membres de la CLDR participent aux différents groupes de travail, afin d'assurer un relais vers la population et vers les autres membres de la CLDR. Lors de ces groupes de travail, des intervenants issus d'horizons divers seront invités afin d'enrichir les débats et de donner leurs avis sur la faisabilité et/ou la pertinence de certains projets. Les interventions de ceux-ci seront courtes, ciblées et permettront d'ouvrir le débat.

La suite des GT sera programmée dès le mois de septembre.

!!!! LE CALENDRIER DES PROCHAINES REUNIONS !!!!

Où ? : A l'école communale de Houyet. **A quelle heure ?** A 20h00

Judi 14 mai 2009 Réunion de CLDR - Aménagement du Territoire & Urbanisme

Judi 28 mai 2009 : GT Social-Services

Judi 04 juin 2009 : GT Tourisme

Mercredi 10 Juin 2009 : GT Cadre de vie et Environnement

Judi 18 juin 2009 : Réunion de CLDR - Synthèse des premiers GT

4. PRESENTATION DE LA SITUATION DE HOUYET (S.TRUSSART, F.MOMIN, BEPN)

Le village de Houyet présente une série de faiblesses :

- Difficulté d'accès et de mobilité
- Manque d'infrastructures et de lieux de rencontre
- Insalubrité de certains bâtiments
- Paupérisation d'une partie de la population

QUESTIONS- REFLEXIONS- REMARQUES

Y.PETIT : Houyet a bénéficié d'un riche passé qui s'est peu à peu estompé. La richesse de cet héritage historique peut contribuer à une nouvelle dynamisation du village de Houyet.

Q1 : Aujourd'hui, est-ce utile d'investir sur le village de Houyet ?

- Les pôles extérieurs à la commune disposent de tous les services et facilités nécessaires.
- Le village de Houyet manque d'attractivité en raison notamment du manque de coordination entre les services et commerces y présents (heures d'ouverture, peu de diversité...)
- Dans l'état actuel des choses, il est donc plus commode de se rendre dans les pôles extérieurs.

Plutôt que de vouloir tout miser sur le village de Houyet, ne faut-il pas développer l'attractivité des autres villages de la commune dans une vision complémentaire. Il faut identifier les forces et les faiblesses spécifiques aux différents villages afin d'y développer des propositions cohérentes.

Rem 1: Recréer et renforcer des services de proximité à Houyet peut participer à la redynamisation du village et à sa centralité.

Rem 2 : Si la stratégie de développement concerne l'ensemble du territoire communal, il est probable que certains objectifs de développement soient plus spécifiques à l'une ou l'autre réalité plus locale.

Rem 3 : Au-delà des spécificités villageoises, il faut se concentrer sur les dénominateurs communs (électricité, chauffage, mobilité, logement...)

Rem 4 : Les relevés socio-économiques du territoire de Houyet peuvent évoluer rapidement, il faudra être attentif à pouvoir disposer des données les plus actuelles possibles lors des différents stades de l'ODR.

Rem 5 : L'objectif du zoom sur le village de Houyet est de susciter la réflexion de la CLDR sur ce cas particulier en évoquant les dérives possibles de son devenir. (Fin des kayaks, fermeture du camping, suppression de l'arrêt SNCB ???)

Certes, le chef-lieu détient un potentiel important et présente des avantages certains notamment avec son patrimoine naturel de grande qualité et un passé historique qui doivent tous deux être mis en valeur. Les 30 personnes présentes semblent bien d'accord : le village de Houyet a des défis à relever, la situation n'est pas figée et des nouvelles dynamiques émergent dans le village. La nouvelle superette, les travaux de la Rue Grande, la station d'épuration... sont là pour en témoigner ! A Houyet, les habitants et les élus sont bien décidés à agir ensemble : ce territoire détient les moyens de faire mieux et les habitants s'inscrivent dans une dynamique productive.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Anne-Audrey Wauters, Marie-Cécile Warzée, Jean-Christophe Simon



Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E - 6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
Fax: (0)84 36 88 66
famenne@frw.be - www.frw.be